

## LES ARCHIVES GAIES DU QUÉBEC : BIENTÔT 20 ANS

par Denis Daniel Boullé

À la veille de fêter leur vingtième anniversaire d'existence, les Archives gaies du Québec sont devenues une institution dans le monde communautaire gai et lesbien à Montréal.

Les Archives gaies ont une histoire qu'il s'agira un jour d'écrire. Car si elles continuent à reconstituer le puzzle de nos mémoires, elles ont été aussi les témoins privilégiés et aussi les acteurs des vingt dernières années.

Le rêve un peu fou, mais ô combien sage, des deux co-fondateurs, Ross Higgins et Jacques Prince, est devenue une réalité qui se mesure en mètres archivistiques, en somme incalculable de documents, de photos, de procès-verbaux, de revues, de dépliants, une banque de données irremplaçable et introuvable ailleurs. Une mémoire complexe,

riche, mais encore parcellaire, une mémoire à déchiffrer, à classer, à interpréter. Une mémoire que nous faisons découvrir. Le nombre d'expositions, de conférences, tout comme la participation à d'événements en collaboration avec d'autres organismes, jalonnent l'histoire des Archives gaies du Québec.

Bien sûr, notre local est trop petit, bien sûr, bien sûr notre budget est minime. Mais malgré tous les écueils que nous avons pu rencontrer, les découragements, heureusement passagers, ressentis parfois

par les membres, les Archives maintiennent le cap comme le prouvent encore une fois le bilan de l'année présenté dans ce numéro. L'exposition d'Alan B. Stone à la Galerie O'Connors de Torontó a été

Internationale, nous rappelle la longue évolution de la vénérable institution sur la question de la protection des minorités sexuelles, des étapes qu'elle a dû franchir, et des défis qui s'imposent encore à elle.



Manifestation pour appuyer les accusés du Truux, 1982  
photo Benoit Taillefer, coll. Archives gaies du Québec, fonds ADGQ

un véritable triomphe, les conférences de Louis Godbout sur le théâtre et la littérature gais sont devenus des incontournables. Dans ce numéro, nous publions le texte de la conférence que Louis Godbout a prononcé dans le cadre d'un panel sur l'Art gai, organisé par la Maison de la Culture de St-Jérôme, cet automne. Comme l'année précédente, nous avons invité un groupe communautaire, à témoigner de l'importance qu'il accordait à la mémoire gaie et lesbienne. Roberto Jovel, membre du Réseau gai, lesbien, bisexuel et transsexuel d'Amnistie

Et puis, il y a 25 ans, la descente de police au bar «Truux» qui faisait suite à une longue histoire de descente de police dans des lieux gais allaient marquer un tournant symbolique dans les rapports de la communauté gaie montréalaise avec les forces de l'ordre. Quelques semaines après les incidents du Truux, le gouvernement du Québec amendait la Charte des droits et libertés pour y inclure l'orientation sexuelle comme motif de non-discrimination. Les Archives ont commémoré l'événement en octobre dernier, avec des documents visuels et sonores, mais surtout avec la présence de quelques «arrêtés», et de quelques

témoins qui ont participé à la manifestation de protestation le lendemain de la descente.

Fidèle à sa mission, les Archives gaies du Québec dessinent le contour de notre histoire longtemps méprisée, négligée ou censurée. Une histoire qu'il appartient à chacun et à chacune de s'approprier pour mieux comprendre ce que nous sommes devenu(e)s, pour mieux cerner les prochains défis qui nous attendent aussi bien collectivement qu'individuellement.▼

# LE MOT DU PRÉSIDENT

## DES ARCHIVES GAIES DU QUÉBEC

Iain Blair

**E**n abordant un troisième mandat de président des Archives gaies du Québec, je le fais avec la pleine satisfaction de nos réalisations de l'année précédente, et une confiance bien méritée dans l'avenir de notre organisme. Or, loin de moi de revendiquer la responsabilité de nos réussites les plus récentes, car elles sont dues aux contributions de tous les membres de notre équipe. J'aimerais souligner surtout les contributions de Jean-François Larose comme conservateur du Fonds Alan B. Stone et qui a mené à terme les négociations qui ont permis la tenue de l'exposition des photos d'Alan Stone à Galerie O'Connor à Toronto, et de Louis Godbout, qui nous a donné un formidable exposé sur le théâtre gai de langue française jusqu'en 1969, lors de sa conférence "Le Rideau rose". De par ces deux événements, les Archives ont choisi de mettre l'emphase sur le volet "Diffusion" de notre mandat qui est aussi important que le volet "Conservation".

Cette année a aussi été marquée par les discussions fructueuses que nous avons eues avec la Fondation Mario-Racine, organisme qui pilote le dossier du nouveau complexe communautaire pour les gais et lesbiennes à Montréal. Cet hiver devrait voir la signature d'une entente de principe entre nos deux organismes, ainsi que la finalisation autour de l'espace et de l'aménagement réservé pour les Archives à l'intérieur du complexe. Un projet, donc, à moyen, ou même à long terme, mais un projet qui serait garant de notre avenir au sein d'une communauté vibrante.

Or, s'il est vrai que les communautés gaies et lesbiennes à Montréal et au Québec sont en plein essor au début de ce nouveau siècle, il est également vrai que les premières traces de ces communautés et de leurs organismes sont très fragiles. Il est donc très important que les Archives gaies, et des organisations semblables, luttent pour préserver notre histoire sous toutes ses

formes (lettres, photos, disques compacts ou coupures de presse parfois jaunies et déchirées. Cependant, cette responsabilité ne va pas sans son lot de frais, et les différents paliers de gouvernements et d'organismes subventionnaires tardent à reconnaître à leur juste valeur les collections et même la mission des Archives gaies du Québec. Bien sûr, nous n'avons jamais assez de main d'oeuvre sous forme de gentils bénévoles et de membres, ceux et celles qui contribuent au maintien et à la préservation de nos collections et au fonctionnement quotidien de l'organisme. Donc je vous encourage tous à contribuer de votre façon aux Archives gaies du Québec, en donnant vos sous, vos heures ou vos papiers précieux. Notre équipe est éminemment sympathique et nous serions tous très heureux de répondre à vos questions ou à vous aider à préciser comment vous pourriez nous aider dans la réalisation de notre mission. ▼

## ALLAN B. STONE

### UNE EXPOSITION À TORONTO

par Jean-François Larose, CONSERVATEUR DU FONDS ALAN B. STONE

**A**u cours de l'été 2002, une exposition d'oeuvres d'Alan B. Stone a eu lieu à la galerie O'Connor de Toronto. Il s'agissait de la quatrième exposition de photographies de Stone depuis 1998. L'exposition s'est tenue dans le cadre de Contact, le mois de la photo torontois. Pour la première fois les photos étaient exposées dans une galerie plutôt que dans un musée, ce qui a facilité la vente d'une centaine de tirages. Pareils résultats constituent un grand succès. Ces ventes sont importantes parce qu'elles entraînent la formation d'un groupe de collectionneurs. Les collectionneurs jouent un rôle significatif dans la diffusion d'une oeuvre et dans sa valorisation sur le marché. De plus, l'exposition torontoise a permis de doubler le prix des nouveaux tirages, qui se vendent maintenant 600\$ (format 16 x 20). Cette augmentation revêt une signification qui va au-delà de l'aspect monétaire, puisque sur le marché de l'art le prix est un indice de l'intérêt social porté à une oeuvre. Il est incontestable que l'exposition, la première à se tenir hors Québec, a connu un franc succès en terme de rayonnement, aussi bien pour l'oeuvre de Stone que pour les Archives gaies du Québec.

Dans le cadre de cette manifestation, deux conférences ont été présentées par le conservateur. La première s'est tenue sous les

auspices de la Canadian Lesbian and Gays Archives, tandis que la seconde avait lieu à la galerie O'Connor dans le cadre du mois de la photo. Ces conférences ont reçu un accueil chaleureux du public.

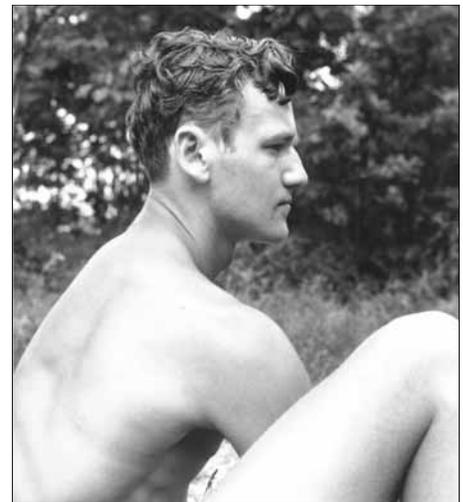
#### VENTE DE DROITS INTERNATIONAUX

Une vingtaine de photographies d'Alan Stone ont été présentées l'année dernière à Télé-Québec dans une émission de la série J'aime. Les Archives gaies du Québec ont conclu une entente avec le télédiffuseur pour permettre la diffusion mondiale de cette série par l'intermédiaire de la chaîne francophone TV5.

Par ailleurs, une photographie de Stone a été vendue aux Éditions Stock de Paris. Cette photographie est parue dans le remarquable ouvrage de Dominique Fernandez, L'amour qui ose dire son nom. Des droits ont également été perçus pour l'édition anglaise du livre.

#### LE TRAITEMENT DU FONDS

Grâce à l'aide apportée par les Archives Nationales du Québec, le traitement du fonds s'est poursuivi cette année encore. Après le plan de classement réalisé l'an dernier, le traitement des photographies a été entrepris depuis l'automne 2001. À partir des normes archivistiques canadiennes



Steve K. numéro 1, 1965

et internationales, un mode de traitement a été défini qui tient compte des caractéristiques du fonds. La création d'une fiche informatisée permet la description des séries et des dossiers et facilitera la consultation et la recherche. Le traitement de l'ensemble du fonds nécessitera encore plus de deux autres années de travail.

Dans l'ensemble les nouvelles sont encourageantes quant à la diffusion de l'oeuvre d'Alan Stone. Les ressources sont limitées certes, mais les efforts portent fruits. ▼

# LES 25 ANS DU TRUXX

de Ross Higgins

**L**a descente aux bars Truux et Mystique a eu lieu dans la nuit du 21 au 22 octobre 1977. Des policiers armés de mitraillettes ont investi cet édifice de la rue Stanley au centre-ville. 146 personnes ont été arrêtées. Huit d'entre elles ont eu à répondre à des accusations de grossière indécence (ancienne catégorie de délit du Code criminel du Canada souvent utilisée contre les homosexuels). Les autres clients présents ont été accusés d'avoir fréquenté une "maison de débauche", et le propriétaire du Truux d'avoir tenu une "maison de débauche". Détenus au quartier général de la police jusqu'au lendemain après-midi, les arrêtés ont été soumis à des tests médicaux de dépistage des maladies sexuellement transmissibles. L'utilisation de la loi sur les maisons de débauche constituait une innovation dans l'histoire des agissements policiers contre les bars gays au Canada. Elle avait été utilisée contre les saunas depuis la descente de février 1975 au sauna Aquarius de Montréal, mais à long terme dans les deux types d'établissement, malgré toute la souffrance humaine et les suicides que cette pratique aurait provoqués, elle sera abandonnée faute de réussite dans le courant des années 1980. Fin des années 1970, l'on vit, à Montréal comme dans les autres grandes villes nord-américaines, un réajustement de l'appréciation politique et commerciale des communautés gaies. La direction de la police de Montréal a dû graduellement composer avec cette nouvelle réalité. Le Truux marque donc le moment décisif de ce changement et aura une influence ailleurs au Québec et au Canada. La réponse de la communauté montréalaise à cette descente est comme le "Stonewall canadien" dans un article du *Advocate* du 17 septembre 2002. Pourquoi 2000 personnes délaissent-elles abruptement leur passivité traditionnelle en défiant les forces policières et en occupant une intersection importante du centre-ville à minuit le samedi 22 octobre 1977? Cette liste (incomplète) d'actions policières contre les gays fournit un élément d'explication.

## 1975 : LA RÉPRESSION POLICIÈRE

- 1975.03.05 : 17 arrestations à Ottawa, publication des noms dans les journaux
- 1975.03.18 : Suicide d'un des arrêtés à Ottawa
- 1975.04 : Descentes au Rocambole
- 1975.10.17 : Série de descentes dans les bars
- 1975.10.31 : Descentes



Au début c'était l'euphorie.

- 1975.11 : Vague d'arrestations dans les toilettes du centre-ville

## 1976 : LES JEUX PRÉ-OLYMPIQUES

- 1976.01.23 : Descente au Sauna Club
- 1976.02.11 : Descente au Sauna Cristal
- 1976.05.14 : Descente au sauna Neptune avec saisie de la liste des 7000 membres
- 1976.05.20 : Descente au sauna Club
- 1976.05.25 : Descente au sauna Millen dans le nord de la ville
- 1976.05.25 : Descente au sauna Beaubien

## 1977 : ET ÇA CONTINUE.

- 1977.01 : Descente à la taverne Dominion Square
- 1977.02.07 : Descentes dans les bars et au Sauna Cristal (15 arrestations, Arrêtés retenus pendant 16 heures.)
- 1977.02.25 : Descente au sauna Cristal
- 1977.07.04 : Intimidation policière au Studio 1 - 10. Des policiers armés de mitraillettes harcèlent les clients pendant une heure. 15 clients sont menottés et amenés au poste pour être relâchés plus tard sans qu'aucune accusation ne soit portée contre eux
- 1977.07.28 : Fouilles à la porte de la taverne Bellevue

La descente du Truux a suivi d'une semaine le premier congrès national des gays du Québec. Fin octobre, l'ADGQ (Association pour les droits des gai(e)s du Québec, née après les descentes du printemps 1976) présente un mémoire déjà en rédaction à la Commission des droits de la personne. L'on dit que l'empressement du gouvernement du Parti Québécois à

adopter la loi 88 en décembre 1977 découle du fait que certains ministres gays ont fait la remarque au ministre de la justice qu'ils auraient facilement pu être du nombre des arrêtés. Mais les députés péquistes avaient déjà appuyé la protection des droits pour les lesbiennes et les gays lorsqu'ils étaient en opposition, alors leur soutien pour cette première législation à rendre illégale la discrimination à cause de l'orientation sexuelle ne doit pas nous surprendre.

Les conséquences à plusieurs titres de cette descente sont esquissées dans les listes suivantes :

## LES PROCÈS DU TRUXX

- 1978.03.18 : Danse bénéficiaire : 2800\$ pour les accusés du Truux

- Propriétaire trouvé coupable en avril 1980, perd en appel en, 1982
- Certains accusés qui ne se sont pas associés à la défense commune plaident coupable, surtout ceux qui sont accusés de grossière indécence
- Contestation de l'examen médical forcé - l'avocat Jeff Richstone gagne en appel en 1979 : les examens sont déclarés inadmissibles
- L'ADGQ contre la Commission des écoles catholiques de Montréal - plusieurs années de batailles juridiques
- 29 octobre 1982 : retrait des accusations pour ceux qui étaient dans la défense commune

## FOISONNEMENT DE LA CULTURE GAIE

- 1978.01 : Productions 88 fondées par Claude Beaulieu
- 1978.04 : Publication du livre *Sortir*
- 1978.12 : Le film *Truux* de Harry Sutherland
- 1978.03.01 : Exposition d'art gai à l'Atelier-Galerie Laurent Tremblay
- 1978.07.01 : *The Night They Raided Truux*, pièce de théâtre présentée au congrès gai à Halifax

## L'ESSOR DU MOUVEMENT

- croissance importante de l'ADGQ
- 1977.10 : Création de Gay Friends of Concordia
- 1978.02 : Création de CHAL-Estrie à Sherbrooke
- 1978.03.20 : Création de l'Association des gays de Laurentides
- 1978.04 : Création de Montreal Gay Youth. ▼

# POUR UNE HISTOIRE GAIE DE L'ART GAI

par Louis Godbout

**M**ettre en doute l'existence de l'art gai aujourd'hui équivaut à nier l'existence d'une culture gaie. Une culture pourtant millénaire qui, si elle s'épanouit enfin depuis trente ans avec une liberté plus grande que jamais, est encore loin d'avoir vaincu le mépris et les persécutions qui l'ont si profondément marquée en la reléguant au statut de sous-culture plus ou moins visible selon les lieux et les époques. Malheureusement, cette hostilité qu'on appelle homophobie n'est pas l'apanage exclusifs des hétérosexuels. La révolution commencée à Stonewall en 1969 ne marque pas seulement la naissance d'un mouvement politique à l'encontre de l'intolérance sociale. Plus important encore, cette révolution marque la prise de conscience généralisée, chez les homosexuels, qu'ils participaient à leur propre oppression en acceptant de vivre honteux et cachés. Encore aujourd'hui, en prétendant vouloir s'intégrer et dissimuler sous le voile de la vie privée toute manifestation publique de l'amour gai, plusieurs homosexuels continuent de nier l'existence de leur propre culture. Ils ne comprennent pas qu'il faut faire un effort pour retrouver les vestiges de cette culture marginalisée qui ont échappé à la censure. Ce n'est pas dans une histoire de l'art aseptisé et encore moins dans la culture populaire d'aujourd'hui qu'il faut en chercher les racines. S'ils attendent pour les découvrir que Walt Disney, qui a déjà adapté Sindbad et Aladin, fasse enfin un dessin animé à partir des nombreux autres contes des Mille et une nuits qui ont une saveur homosexuelle, et dont on entend jamais parlé, ils ne changeront pas d'idée de si tôt !

Quand on pose la question "Existe-t-il un art gai ?" que l'on soit gai ou hétéro, il faut se rendre compte de la charge homophobe qu'elle recèle. On voit mieux la vraie nature d'une telle question si on la transpose dans un autre contexte. Car qui, sinon un inculte, mettrait en doute l'existence de l'art italien ? Ou, pour faire une comparaison plus juste - parce qu'il s'agit d'une cul-

ture persécutée et d'un peuple dispersé - qui, sinon un antisémite des plus bornés, questionnerait l'existence de l'art juif ?

Dans l'ignorance de l'histoire et sans références culturelles, l'art gai se résumerait à un art thématique, c'est à dire à la pornographie homosexuelle. Déjà, ce ne



Castor et Pollux

hommes dépeints dans une étreinte amoureuse deviennent vite de simples lutteurs aux yeux de la critique et de l'historien homophobe.

Toute personne de bonne foi doit donc non seulement se méfier d'une définition aussi limitée de l'art gai, mais aussi com-

prendre l'importance de faire ou de refaire l'histoire de l'art en général dans un esprit d'ouverture à l'homosexualité. L'approche que je propose est une analyse historique qui revendique pleinement la projection du désir homosexuel dans d'autres temps et d'autres cultures sans pour autant faire fi d'un certain relativisme. Car quoiqu'en disent les théories à la mode qui ne reconnaissent pas l'existence d'une identité homosexuelle avant l'invention du mot en 1869, les preuves du contraire s'accumulent à tel point qu'il devient risible de les traiter d'exceptions. D'ailleurs, on notera qu'il y a certainement une part d'homophobie dans une théorie qui remet en question le concept identitaire d'homosexuel, mais sans réfléchir par exemple sur le concept de "père" ou de "mère". L'homosexuel d'aujourd'hui a probablement plus de ressemblances avec le sodomite du XVIIIe siècle que n'en a la famille d'aujourd'hui avec celle d'antan.

Il va de soi que tout art homoérotique, c'est à dire qui provoque ou évoque le désir sexuel entre hommes, est potentiellement de l'art gai. Par exemple, un nu masculin, qu'il soit présenté en athlète, en héros, sous le halo d'un

serait pas si mal étant donné la grande qualité de l'art érotique gai qui nous est miraculeusement parvenu, comme par exemple la célèbre coupe d'argent ciselé de l'époque romaine aise il y a quelques années par le British Museum pour 1.8 million de livres Sterling. Mais là-encore, même en s'en tenant à une définition rigoureuse de l'art gai qui se limiterait à la représentation d'une scène d'enculage comme celle que l'on voit sur cette coupe, il n'est pas certain qu'on puisse affirmer pour toujours l'existence d'un art gai. Deux

saint ou même avec une couronne d'épines, doit être passé au crible. Si l'on découvre que cet art a été produit, commandé, acheté ou particulièrement chéri par des homosexuels, cela en fait certainement de l'art gai. S'il a inspiré une production littéraire homosexuelle, comme le Saint-Sébastien de Guido Reni l'a fait pour l'écrivain Yukio Mishima, cela est encore plus concluant. Dans certain cas, comme pour le David de Michel-Ange, le statut d'art gai est tellement reconnu qu'à l'époque où on ne pouvait dire les choses

franchements, les réalisateurs de cinéma et de télévision marquaient l'homosexualité d'un personnage en plaçant bien en vue dans son appartement une reproduction de cette statue.

Mais même l'art qui n'est pas particulièrement homoérotique, par exemple l'architecture ou la peinture abstraite, peut parfois être revendiqué comme art gai. La tâche de l'historien de l'art gai est de trouver ce que j'appelle des signatures gaies, c'est à dire des liens qui rattachent l'oeuvre à l'histoire, à la mythologie, à la littérature ou à d'autres manifestations culturelles homosexuelles publiques ou privées. Voici quelques exemples de ces signatures.

Une des sept merveilles du monde, la statue chrysléphantine de Jupiter à Olympie, portait une signature dans le sens propre du terme. Même si elle a été détruite, on sait à quoi elle ressemblait par les nombreuses descriptions et reproductions sur des monnaies antiques. Elle n'a pas grand chose d'homoérotique, puisqu'elle représente un Jupiter barbu assis assez rigide et tenant dans ses mains les attribus de sa puissance. Mais son créateur, le sculpteur Phidias, avait osé graver sur le doigt du Dieu cette inscription : Pantarkes Kalos, c'est à dire Pantarce est beau, en l'honneur de son jeune amant, ce qui en fait très certainement de l'art gai.

Autre exemple, les centaines de statues d'un jeune homme, Antinoüs, qui ont été

retrouvés à travers l'empire romain. Pour ceux qui ne connaissent pas l'histoire ou qui ne sont pas sensibles à leur beauté, elles peuvent paraître aussi peu gaies qu'une quelconque statue d'homme nu de la même époque, mais ce qui en fait de l'art gai, c'est de savoir qu'Antinoüs était l'amant de l'empereur Adrien, qui fonda un culte en son honneur après sa mort.

Si j'ai choisi ces deux exemples, ce n'est pas par hasard. Ces oeuvres d'art sont évoquées et condamnées dès le deuxième siècle dans le Discours aux païens de Clément d'Alexandrie, un des pères de l'Église. Il dit de la statue de Phidias "Ce n'était pas Jupiter qui était beau à ses yeux [i.e. aux yeux de Phidias], mais l'homme qu'il aimait." Pour ce qui est d'Antinoüs, sa reconnaissance de ces statues comme étant de l'art gai est frappante, puisque même cet homophobe enragé se dit prêt à admirer la beauté d'une statue de jeune homme nu comme archétype de la beauté humaine, mais non pas si elle est souillée par un vice qui la rend répugnante.

Voici d'autres exemples de ces signatures gaies :

- A.** Même une statue de Vénus peut être de l'art gai, comme celle décrite dans les Amours de Lucien de Samosate, qui portait une tache sur ses fesses qui indiquait la supériorité de l'amour des garçons.
- B.** Condamnation et portrait de l'art gai en 1605 dans L'Isle des Hermaphrodites, une satire de la cour du roi homosexuel Henri III. Effigies de Ganymède, d'Adrien, d'Antinoüs, d'Héliogabale, etc.
- C.** Torse ancien de Cosme de Médicis devient un Ganymède aux mains de Benvenuto Cellini en 1550.
- D.** Castor et Pollux renommé Oreste et Pylade par Winckelmann et Alexis et Corydon par Dominique Fernandez.
- E.** Frédéric le Grand acquiert une statue hellénistique de



Statue de Jupiter à Olympie

Ganymède ayant appartenu à un autre grand militaire gai, le prince Eugène de Savoie. Il l'installe sous les fenêtres de la bibliothèque de Sans-Souci. Frédéric fait aussi décorer son palais d'une fresque de Ganymède. Il érige de même un Temple de l'amitié décoré de couples gaies de l'antiquité comme Oreste et Pylade, Hercule et Philoctète, Euryale et Nisus et Périthoüs et Thésée.

**F.** L'importance de l'homosexualité des artistes dans leurs vies notée par John Addington Symonds : premier historien gai de l'art de Michel-Ange (traduction des sonnets) et de Cellini (traduction de sa vie).

**G.** Exemple d'une oeuvre d'art gai non homoérotique : livre de Symonds (In the Key of Blue) traitant de l'amour gai, décoré de motifs floraux stylisés conçus par un artiste gai, Charles Ricketts.

**H.** Collectionneurs gaies comme Edward Perry Warren, Charles Ricketts et Roger Peyrefitte.

**I.** Girodet se retire avec son élève Châtillon pour traduire et illustrer de la poésie grecque. Sa correspondance détruite.

**J.** Eisenstein : Le cuirassé Potemkin - Fernandez dénoncé par les homophobes et aujourd'hui justifié.

On voit que ce sont parfois les censeurs qui nous indiquent les signatures de l'art gai, mais plus souvent ce sont des gaies qui les découvrent ou les décryptent. À la lumière de la nouvelle histoire ainsi créée que j'appelle l'histoire gaie - qu'elle soit ou non le fait d'homosexuels - nous pouvons retrouver et reconquérir d'innombrables chefs-d'oeuvre et les réclamer comme notre patrimoine. C'est non seulement une restitution de la vérité historique dans la mesure ou elle peut être saisie, mais aussi un acte politique et libérateur. ▼



Antinoüs de Naples

# AMNISTIE INTERNATIONALE ET LA DIVERSITÉ SEXUELLE : MÉMOIRE D'UN COMBAT MONDIAL

par Roberto Jovel

**F**in 1997, une myriade de médias LGBT (lesbien, gai, bisexuel et transsexuels) à travers le monde, y compris à Montréal, critiquaient très acerbement Amnistie internationale (AI). Lors de sa plus récente Réunion du Conseil international, sorte d'assemblée générale bisannuelle de l'organisation, un vote par les délégués provenant des cinq continents avait rejeté une résolution visant à enchâsser dans les statuts du mouvement le travail contre les violations des droits humains «liées à l'orientation sexuelle». Sous une telle formulation, cependant, la défense des personnes LGBT restait inscrite dans le mandat de l'organisation et, ce, depuis plus d'une quinzaine d'années. Les accusations d'homophobie envers AI se sont pourtant multipliées alors et ont été relayées d'un pays à l'autre parmi les membres des communautés LGBT. Un regard distrait risque de rester fixé sur des événements hors contexte couverts par les médias de façon ponctuelle. Parions donc sur un bref rappel de quelques dates marquantes pour ensuite aborder certains défis que l'organisation doit relever, et quelques-unes des réponses qu'elle doit apporter dans sa vocation de défense de tous les êtres humains subissant un processus de victimisation.

## QUELQUES POINTS Tournants:

### REMISE EN PERSPECTIVE

Des homosexuels incarcérés du seul fait de leur orientation sexuelle ont été adoptés comme prisonniers d'opinion par Amnistie internationale depuis le milieu des années 1970. Comme c'est le cas pour tout autre prisonnier d'opinion, l'organisation demandait leur libération immédiate et inconditionnelle. Ce travail germinal a trouvé une expression dans la politique officielle du mouvement, en termes d'une question de principes, en 1979, quand le Conseil international adoptait une résolution établissant que l'homosexualité était un droit humain fondamental et qu'AI demanderait la libération de toute personne emprisonnée pour avoir promu le traitement égalitaire des homosexuels. Allant encore plus loin, le mandat de l'organisation ajoutait en 1982 qu'elle s'opposerait à la torture, à la peine de mort, aux «disparitions» et aux exécutions extrajudiciaires des personnes homosexuelles et elle recommandait la cessation de tout traitement

médical visant à «changer» l'orientation sexuelle de la personne sans son consentement. Enfin, en 1991, AI décidait de renforcer l'inclusion des homosexuels et des individus ayant eu des comportements sexuels avec des individus du même sexe (adultes consentants, en privé) dans le cadre de ses campagnes contre l'emprisonnement de personnes appartenant à des groupes particuliers.



### DEUX DÉFIS MAJEURS À RELEVER

Une première problématique rencontrée est de nature sociologique. Amnistie internationale est un mouvement enraciné dans toutes les régions du monde. Elle reflète en son sein la réalité sociale, culturelle et politique de tous les recoins de la planète. Voilà la nature et la taille du défi à relever, pas seulement par AI, mais par quiconque se situe dans une perspective de militantisme planétaire. Il s'agit de s'attaquer à l'incompréhension d'une problématique, la violence envers la diversité sexuelle et de genre, au sujet de laquelle très peu d'éduca-

tion se fait même dans des pays du Nord. Introduire dans la culture des gens de tous les continents une compréhension claire des abus qui découlent des régimes de genre traditionnels, ceux-ci étant transis d'hétéronormativité et de misogynie, d'homophobie, de biphobie et de transphobie, n'est pas chose simple: ce n'est pas facile de le faire parmi les populations LGBT elles-mêmes, c'est encore plus ardu de le faire auprès du reste de la population. Mais c'est faisable. Or, en plus de cette éducation indispensable du membership de l'organisation il y a le besoin d'introduire cette problématique du point de vue des droits humains au sein des autres ONG (Organismes non gouvernementaux) pour la justice sociale autant locales qu'internationales, au sein des institutions et des mécanismes des divers systèmes politiques intergouvernementaux, et chez la population en général.

Deuxièmement, il y a un défi d'ordre méthodologique, posé par l'absence de références explicites aux personnes LGBT dans les instruments internationaux en matière de droits humains: l'interdiction de discriminer sur la base du «sexe» a généralement été comprise comme une protection des droits des femmes; les tentatives récentes d'enchâsser la notion d'«orientation sexuelle» dans des déclarations internationales ont échoué et, de toute façon, la notion même d'orientation sexuelle n'est pas susceptible de garantir la protection de la diversité sexuelle et de genre dans son ensemble. Il y en a qui avancent, de nos jours, une approche plus englobante et attentive aux variations sous la devise «droit à la sexualité» ou «droits et sexualité» (l'expression anglaise utilisée est «rights of sexuality»), mais la discussion est loin d'être close. Ainsi, Amnistie internationale s'est retrouvée dans le besoin d'avancer des interprétations des instruments internationaux innovatrices, convaincantes, susceptibles de s'imposer d'elles-mêmes et de rallier le soutien d'amples portions de la mouvance internationale des droits humains.

Cela a pris une dé-marginalisation conceptuelle et politique des préoccupations LGBT ayant ramené, jusqu'au cœur même des questions qui occupent le militantisme, ces violations qui restaient cou-

vertes d'un voile de silence, de déni. En travaillant pendant des années au sujet des prisonniers d'opinion, de la torture, de la peine de mort, des atteintes à la liberté d'opinion et d'expression, des violations au droit à l'intégrité physique et mentale, Amnesty internationale a mis à découvert des «patterns» d'abus touchant aux personnes LGBT et les a situés dans le cadre de son opposition ferme et résolue à la discrimination. Ce ne sont pas là des préoccupations de simples «groupes d'intérêt et de pression aux revendications particularistes» si groupe d'intérêt il y a, il tend à se confondre avec cette humanité qui ne tolère pas et qui se porte à l'encontre de la déshumanisation et des mécanismes d'exclusion à l'endroit de quelque être humain que ce soit.

### **DES RÉPONSES ORGANISATIONNELLES FACE À L'URGENCE DES BESOINS**

Amnistie internationale a développé un militantisme spécialisé : le Réseau international pour les droits humains des personnes LGBT. Des cellules de militants ont commencé à émerger il y a quinze ans en vue de travailler spécifiquement sur les préoccupations liant les droits humains et la diversité sexuelle et de genre. Aujourd'hui, le Réseau AILGBT compte sur des structures locales en Afrique du Sud, en Allemagne, en Argentine, en Australie, en Biélorussie, en Belgique (francophone et flamande), au Canada (francophone et anglophone), au Costa Rica, en Espagne, aux États-Unis, en Finlande, en France, au Ghana, en Grèce, en Irlande, Israël, en Italie, au Japon, au Mexique, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, au Paraguay, aux Pays-Bas, aux Philippines, en Pologne, au Portugal, à Puerto Rico, au Royaume-Uni, en Slovénie, en Suède, en Suisse, à Taïwan, en Thaïlande, en Ukraine, en Uruguay, et au Venezuela. Ce réseau de militantisme spécialisé, semblable à celui pour les droits des femmes ou celui pour les droits des enfants, favorise le développement d'une maîtrise des dossiers et des enjeux propres au domaine LGBT. Il permet la canalisation d'énergies en vue de mobilisations en appui à des secteurs précis de la population. Le Réseau LGBT réalise une surveillance permanente de la situation des personnes LGBT à travers la planète; il établit des liens solidaires et des échanges de connaissances et d'expertises avec des ONG LGBT locales. Il promeut au sein d'AI de nouvelles approches sensibles aux besoins des populations LGBT, contribuant à ce que l'organisation reste à la hauteur des défis posés par la configuration politique du monde actuel.

Mais l'existence d'un militantisme spécialisé n'implique point que l'ensemble de la tâche tombe au sein d'Amnistie internationale sur les seules épaules de son Réseau LGBT. La créativité de l'organisation et sa polyvalence se montrent dans la façon où elle déploie ses dynamiques de campagne à la défense des personnes LGBT. Le cas récent du Queen Boat, en Égypte, en est un exemple clair. Mis à part son Réseau LGBT, AI a mobilisé autour de ce cas ses structures militantes parsemées dans le monde qui travaillent sur des violations ayant lieu dans la région du Moyen-Orient; ses structures qui se penchent sur les cas de torture; celles qui s'occupent de la question de la liberté de conscience. Finalement, c'est le mouvement dans son ensemble qui a été appelé ce printemps 2002 à se mobiliser et à agir pour exiger la libération immédiate et inconditionnelle des Égyptiens emprisonnés dans cette affaire, car AI les a considérés comme prisonniers d'opinion. Dans d'autres contextes, l'organisation a également mobilisé son Réseau pour les droits de femmes (des lesbiennes subissant des tabassages récurrents en Équateur); son Réseau pour les défenseurs des droits humains (un leader gai menacé de mort au Salvador); ses structures militantes contre la peine de mort (exécutions d'homosexuels en Arabie saoudite).

### **LE RAPPORT SUR LA TORTURE : LA MÉMOIRE SUR PAPIER**

En juin 2001, Amnistie internationale lançait son rapport Identité sexuelle et persécutions, au sujet de la torture et la diversité sexuelle et de genre. Ce rapport est le reflet du savoir accumulé pendant des décennies de surveillance et de recherche au sujet des persécutions des personnes LGBT. À l'aide de 30 cas concrets de tor-

ture de personnes LGBT, on illustre les «patterns» d'abus qui voient le jour dans différents pays et continents, y compris en Europe et en Amérique du Nord. La question des demandeurs d'asile LGBT y est abordée aussi, tout comme la situation des défenseurs des droits humains des personnes LGBT. Le rapport propose également des avenues à explorer lorsqu'on cherche à agir face aux violations perpétrées au sein de la société en général, alors que le militantisme international s'est traditionnellement attaqué aux exactions commises par des autorités gouvernementales ou des représentants de l'État. AI mise sur le potentiel de la norme juridique internationale d'«obligation de diligence»: les États sont tenus de prendre les mesures de protection des individus nécessaires face aux atteintes de leurs droits, peu importe l'auteur, et d'ouvrir des enquêtes pour trouver les coupables, qui doivent être punis alors que les victimes doivent faire l'objet de réparation. Avec ses 10 recommandations aux gouvernements pour contrer la violence envers les personnes LGBT, ce rapport reflète l'État de la question de la diversité sexuelle et de genre dans le cadre du travail d'Amnistie internationale. Réalisé simultanément dans plusieurs métropoles de la planète, dont Buenos Aires, Londres, Caracas, Manille, Tel-Aviv, Paris, Quito, New York, Johannesburg, Varsovie, Montevideo et Montréal, le lancement du rapport a été le coup d'envoi du volet LGBT de la plus récente Campagne mondiale contre la torture, volet sur lequel a travaillé l'ensemble du mouvement, fort de ses 1,200,000 membres partout dans la planète. ▼



# ACQUISITIONS ET CONSULTATION DES COLLECTIONS

par Jacques Prince

**Confrontés au manque flagrant d'espace au local des AGQ, nous avons dû réduire encore les aires de déplacement entre les boîtes pour accueillir les acquisitions cette année. Une dizaine de personnes et d'organismes nous ont tout de même confiés d'intéressants documents qui s'ajoutent à nos fonds d'archives et à nos diverses collections. Nous voulons ici remercier les donateurs et donatrices ainsi que les organismes qui grâce à leur générosité permettent l'accès à de la documentation souvent impossible à retracer ailleurs. Voici une brève description des documents obtenus.**

## FONDS D'ARCHIVES

Un imposant complément, soit plus de 150 centimètres d'archives renfermant de la documentation datant surtout de 1986 à 1995 sur le sida est venue enrichir notre volumineux fonds Ken-Morrison. Cet ajout contient notamment des rapports, des dossiers, des revues, du matériel de prévention et des affiches. Il est à noter que nous avons maintenant terminé la rédaction d'un inventaire préliminaire de la première partie de ce fonds dont l'acquisition a débuté en 1994.

David King de Out Productions nous a confié près d'une centaine de copies de pièces de théâtre, gaies et lesbiennes, pour la plupart anglophones, ainsi que des photos du One

Institute à Los Angeles. Par ailleurs, un membre de Gayline nous a remis des documents administratifs comprenant un manuel de formation. Ce nouveau versement, dont les documents s'étendent de 1993 à 2001, vient compléter le fonds que nous possédions déjà sur cet important groupe de Montréal.

En avril dernier, les AGQ ont reçu trois journaux intimes ainsi que des dessins érotiques de Gaston Boisvert, un résident de la Mauricie. Les archives ont aussi obtenu le scénario et de la documentation sur le projet de film *Crever* à vingt ans de Michel Audy dont nous avons présenté le film *Luc* ou la part des choses dans le cadre du festival Image et Nation en 1994.

## ICONOGRAPHIE

David Crawford nous a donné des affiches concernant la descente au Truux qui ont été particulièrement les bienvenues pour la soirée que nous avons organisé le 25 octobre dernier pour commémorer les 25 ans de la descente au Truux. Ross Higgins nous a, cette année, donné cinq séries de photos liées à nos activités.

## PUBLICATION, THÈSES, PÉRIODIQUES, LIVRES

Les AGQ possédaient déjà une collection presque complète d'*Arcadie*, revue du mouvement homophile de France dirigée par André Beaudry. Cependant comme

ce mensuel qui a été publié de 1954 à 1982 couvre une très longue période, il nous manque encore quelques numéros. Louis Godbout a fait don d'une vingtaine de numéros dont le très rare numéro un. Malheureusement, pour posséder la collection complète, il nous manque encore une dizaine de numéros, soient les numéros 4, 9, 10, 11, 29, 59, 66, 78, 329 et 342.

Le groupe Sida bénévoles Montréal / Aids Community Care Montreal (ACCM) nous a donné un important lot de coupures de presse concernant le sida à Montréal dans les années 1980. Nous pourrions maintenant compléter nos collections pour cette période importante dans l'histoire de la pandémie.

Nous avons aussi reçu en don une thèse de doctorat présentée à l'Université McGill par Jocelyn M. Guindon : *Contestation des espaces gays au centre-ville de Montréal depuis 1950*, ainsi qu'un mémoire de maîtrise présenté à l'Université de Sherbrooke par Jean-François Quirion : *Représentations de l'identité gaie dans les romans québécois*. Mentionnons finalement l'acquisition d'un grand nombre de périodiques, de coupures de presse et de livres qui nous sont offerts souvent par des collaborateurs fidèles.

## CLIENTÈLE

Plusieurs personnes sont venues consulter nos collections sur place, les jeudis soirs ou sur rendez-vous. Nous avons aussi fourni un grand nombre de renseignements par téléphone, par correspondance et par le biais du courrier électronique.

Selon les statistiques compilées, nous recevons des demandes, tout comme les années passées, en majorité d'étudiants qui habitent à Montréal. Ce sont autant des hommes que des femmes âgés pour la plupart de moins de 35 ans. Les documents les plus fréquemment consultés pour répondre aux demandes de la clientèle sont toujours nos périodiques.



Parmi les sujets abordés, signalons la représentation des gays et aussi des transexuels dans les médias, l'image que veut projeter le village gai à travers ses événements, l'abus d'alcool chez les hommes gays habitant le village. Plus généralement on s'intéresse à l'histoire du village gai de Montréal, aux saunas gays, aux relations entre le nationalisme et l'homosexualité, à l'évolution du travestisme à Montréal, ou au roman à thématique homosexuelle. D'autres consultations ont tourné autour du tourisme gai, du phénomène des arrestations sur le Mont-Royal ou de la descente policière au K.O.X., le 16 février 1994. Du côté des femmes, certaines cherchent de la documentation pour une anthologie sur la pensée du mouvement des femmes au Québec, sur la visibilité des lesbiennes à Montréal, ou tentent de retracer des affiches sur le sida et les femmes. ▼



## L'ARCHIGAI

Une publication des Archives gaiques du Québec.  
Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec et Bibliothèque nationale du Canada.

**POUR NOUS JOINDRE :**  
ARCHIVES GAIQUES DU QUÉBEC  
4067, boul. Saint-Laurent  
Bureau 202  
Montréal (Québec) H2W 1Y7  
Téléphone : 514.287.9987  
Courriel : info@agq.qc.ca

**ADRESSE POSTALE :**  
ARCHIVES GAIQUES DU QUÉBEC  
C.P. 395, succ. Place du Parc  
Montréal (Québec) H2W 2N9

**PAGE WEB :**  
<http://www.agq.qc.ca>

**HEURES D'OUVERTURE :**  
Le jeudi de 19h30 à 21h30  
ou sur rendez-vous

Design : LOGAN

*fugues*